



## LES MESSAGES DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU POUR LA SEMAINE MONDIALE DE STOCKHOLM 2016 :

### OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE : NO BUSINESS AS USUAL !



#### UNE NECESSAIRE APPROPRIATION DES ODD PAR TOUS LES ACTEURS

L'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) sous-entend une réelle **appropriation et un engagement de tous** (gouvernements, collectivités, entreprises, organisations de la société civile, citoyens). Les moyens de mise en œuvre - techniques, humains et financiers - doivent être mobilisés à la hauteur de ces ambitions.

**Pour les Gouvernements**, il s'agit de vérifier que les politiques publiques nationales actuelles permettront l'atteinte des cibles en 2030 ; dans le cas contraire, des révisions sont nécessaires. Comme les cibles mondiales sont bien plus ambitieuses que les tendances actuelles, de nombreuses politiques nationales ont besoin d'être renforcées et accélérées.

**Pour les acteurs non-étatiques**, il s'agit de s'approprier les ODD, évaluer comment leurs activités peuvent contribuer à l'atteinte de ces Objectifs, agir en lien avec le nouveau cadre international, et limiter leurs activités allant à l'encontre de cette feuille de route. Les décideurs politiques étant sensibles aux attentes de l'opinion publique, les acteurs non-étatiques ont un rôle essentiel à jouer pour sensibiliser cette dernière à l'importance des ODD.



#### L'INTERDEPENDANCE DES ODD ET LE LIEN AVEC LE CLIMAT

**L'Agenda 2030 est un tout cohérent.** Les gouvernements doivent se garder de donner trop de priorités à certains Objectifs ou Cibles car beaucoup d'entre eux ne peuvent être atteints que si d'autres le sont également. Une **approche intersectorielle et multi-acteurs** est nécessaire pour garantir une mise en œuvre coordonnée et intégrée et retirer des bénéfices croisés. L'assainissement en est un exemple : la mise en place de services d'assainissement pérennes réduit les dépenses nationales de santé (ODD 3), augmente la productivité (ODD 8) et l'éducation (ODD4) en limitant l'absentéisme, favorise l'égalité des genres (ODD5), luttent contre la pauvreté (ODD1), contribuent aux villes durables (ODD11), limite la pollution des océans (ODD14). De par sa nature transversale, **l'eau est fondamentale pour l'ensemble de l'Agenda 2030.** A l'inverse, si la sécurité alimentaire (ODD2) et le développement de l'industrie et des infrastructures (ODD9) ne sont pas atteints avec des modes de productions durables, les cibles eau ne seront pas garanties.

Par ailleurs, les mises en œuvre de l'Agenda 2030 sur les ODD et de l'Accord de Paris sur le Climat, objet de l'ODD 13, sont indissociables. En effet, dans de nombreux endroits, les changements climatiques rendent plus difficile l'atteinte des cibles ODD liées à l'eau : **la réussite de l'ODD6 dépendra de notre capacité à lutter contre le changement climatique. De même, de nombreux projets Eau vont contribuer à la fois aux cibles ODD Eau, à l'adaptation et à l'atténuation au changement climatique.**

⇒ Retrouvez un événement organisé par #climateiswater à la Semaine mondiale de Stockholm le jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 16h au NL Music Hall, pour que l'eau trouve sa place dans la COP22



#### ASSURER LE SUIVI POLITIQUE MONDIAL DES 18 CIBLES LIEES A L'EAU

Les Etats membres de l'ONU vont avoir besoin de faire régulièrement le point sur les progrès vers les 18 cibles liées à l'eau et de prendre des mesures correctrices en cas de progrès insuffisants. Aucune **enceinte intergouvernementale dédiée à l'eau, dotée d'un mandat politique** et produisant des recommandations n'est prévue pour cela aux Nations Unies. Il convient d'en organiser une rapidement au niveau des décideurs politiques afin que l'Eau ne devienne pas le parent pauvre de l'Agenda 2030 et que les retards prévisibles puissent faire l'objet à temps de mesures adaptées. Cette enceinte devra **intégrer les apports des plateformes mondiales et partenariats** liés à l'eau existants et **comporter un mécanisme de consultation multi-acteurs.**

**Parmi les initiatives qui existent :** la France participe à un groupe de travail intitulé **Core Group**, au côté de l'Allemagne, la Finlande, la Suisse, la Hongrie et les Pays-Bas). Il reprend les recommandations du rapport rédigé par Conseil consultatif sur l'Eau et l'Assainissement du Secrétaire général des Nations Unies (UNSGAB) qui souligne que le secteur de l'eau pâtit du manque de coordination des 31 agences de l'ONU intervenant sur l'eau, et de l'absence de forum Eau permettant des rencontres régulières

à haut-niveau. Le Core group **promeut les recommandations du rapport UNSGAB** et vise à créer une instance intergouvernementale, intégrée au système des Nations-Unies et dédiée à l'ensemble des problématiques de l'eau, retranscrites dans les différentes cibles de l'ODD 6. Elle alimentera régulièrement les travaux du Forum Politique de Haut Niveau chargé du suivi global des ODD (HPLF). Le rapport propose également de **renforcer UN-Water** afin qu'elle coordonne les agences onusiennes dans le domaine de l'eau, et assure le secrétariat de l'instance intergouvernementale. La réceptivité des pays sensibilisés aux recommandations du rapport, laissent penser que la nécessité de renforcer l'architecture internationale de l'eau est un constat assez largement partagé.

⇒ *Retrouvez cette initiative à la Semaine Mondiale de Stockholm lors du side event High-Level Panel on 2030 Global Water Architecture, lundi 29 août à 14h au FH Congress Hall A.*



## DES INDICATEURS FRAGILES A CONSOLIDER ET A DECLINER

Un **système de monitoring basé sur des indicateurs fiables, ambitieux et intersectoriels** est nécessaire pour mesurer les progrès dans chaque pays et les agréger au niveau mondial. Les indicateurs de suivi élaborés par chaque état sur la base des indicateurs internationaux, doivent ainsi fournir un cadre de suivi-évaluation efficace de la retranscription des ODD dans les politiques nationales.

**Des indicateurs complémentaires nationaux ou régionaux seront nécessaires.** Un indicateur sur le recyclage des eaux usées en Europe serait un exemple intéressant d'adaptation au contexte local pour respecter l'ambition de la cible 6.3. Dans le cas de l'indicateur 6.4.2, le stress hydrique n'est par ailleurs pas un thermomètre pertinent du progrès vers la gestion durable des ressources en eau car il n'englobe pas la question de la surexploitation de ressources souterraines. Un indicateur plus adapté pourrait être identifié.

**Dans de nombreux pays, un renforcement des systèmes de monitoring est nécessaire** pour améliorer la collecte des données, leur qualité, ainsi que leur gestion – notamment concernant les eaux souterraines et les bassins versants transfrontaliers.



## FINANCEMENTS AMBITIEUX ET ADAPTES

La mise en œuvre universelle du droit d'accès à l'eau et à l'assainissement, de la gestion intégrée des ressources en eau et de la protection contre les inondations et les sécheresses **nécessitent des financements plus importants qu'aujourd'hui**. La planification des fonds nécessaires d'ici 2030 peut amener un gouvernement à envisager de modifier ses formes de financement habituelles en faisant appel à toutes les sources envisageables.

**La complémentarité et la flexibilité de divers financements** est à privilégier en choisissant ceux qui sont les plus adaptés dans chaque situation : 3T (Taxes qui constituent le budget national, Tarifs qui sont les factures d'eau payées par les ménages, et Transferts qui sont les financements d'aide publique au développement), prêts, investissements privés, taxe sur les transactions financières ou le 1% solidaire pour l'eau et l'assainissement (loi Oudin-Santini en France).

Les **critères d'équité et d'universalité** de l'Agenda devront avoir des implications sur la manière de cibler les financements pour l'eau et l'assainissement, lesquels devront être réorientés **en priorité vers les ménages les plus pauvres et les zones vulnérables** (Pays les Moins Avancés, en zones urbaines mais aussi périurbaines et rurales). Le paradigme de l'aide devra en outre être élargi, de la fourniture d'infrastructures vers l'appui à la **mise en place de services et d'une gestion durables et abordables**.



## DES SOLUTIONS ET INNOVATIONS AU SERVICE DES ODD

Des solutions performantes et adaptées sont nécessaires pour satisfaire les ambitions des ODD en atteignant les cibles à la date prévue. C'est aussi l'occasion **d'innover pour répondre à tous les besoins** afin de : agir plus efficacement sur le terrain ; augmenter la quantité, la qualité et l'accessibilité des « services gérés de manière sûre » d'eau, d'assainissement et d'hygiène ; développer des systèmes d'alerte précoces aux catastrophes naturelles liées à l'eau ; observer la terre pour mettre en œuvre la « révolution des données » nécessaires ; développer des suivis de la qualité des rivières ; donner une seconde vie aux eaux usées grâce à la valorisation énergétique et la réutilisation des effluents traités ; limiter les impacts sur les milieux naturels, développer des usages intelligents et concertés de la ressource en eau, aussi bien dans les secteurs domestiques, industriels et agricoles ; ...

⇒ **Nombre d'entre elles, y compris des technologies récentes, sont disponibles.**  
*Découvrez des projets innovants et multi-acteurs dans la publication « Les solutions des acteurs français de l'eau »*

51 rue Salvador Allende  
92027 Nanterre / France

+33 (0) 1 41 20 19 49  
+33 (0) 1 41 20 16 09



[www.french-water-partnership.fr](http://www.french-water-partnership.fr)  
[www.partenariat-francais-eau.fr](http://www.partenariat-francais-eau.fr)